Image not found or type unknown

Retraite (proche aidant?)

Par **Shm**, le **02/09/2022** à **11:13**

Bonjour,

Je complète mes dossiers de retraite et retraite complémentaire.

Je suis AESH, je me suis occupée de mes frères et soeurs. Aucun de mes frères et soeurs n'est handicapé - je ne pense pas correspondre au statut de proche aidant/aidant familial.

J'ai été déscolarisée et privée de travaill pour cela (dans un pays étranger). Puis-je le mentionner? Cela pourra-t-il compter comme trimestre(s)? Faut-il des preuves? Si oui, quelles seraient-elles?

Merci par avance.

Par **P.M.**, le **02/09/2022** à **13:20**

Bonjour,

En principe, les retraites ne sont ouvertes que contre cotisations...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés